



## Requisition à Expert et prestation de serment

L'an mil neuf cent cinquante huit le 25<sup>e</sup> jour du mois de Janvier

Nous, Du Zotter, Luc A.H. Officier du Ministère Public près le Tribunal de Kibungo. Officier de police judiciaire en Territoire de Kibungo.

Première Instance d'Usumbura résidant à

En vertu de l'article 53 du Code de Procédure Pénale,

Requérons Monsieur le docteur Dujant Médecin à Kibungo.

de nous prêter son ministère comme expert dans l'affaire à charge du nommé ?

R. M. P. N°

Nous lui avons donné comme mission:

- d'examiner la gravité des blessures de la victime DUSABENYA GASANI
- de dire si la blessure fut causée par un poignard
- déterminer l'incapacité de travail et le % de l'invalidité temporaire

L'Expert requis a accepté cette mission et avant de l'accomplir a prêté le serment suivant : Je jure d'accomplir ma mission et de faire en rapport en honneur et conscience.

De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal.

L'EXPERT REQUIS

Justice n° 51.

L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIQUE

L'OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE